

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3051 - MARDI 24 OCTOBRE 2017



Des longues files d'attente observées dans les stations-service à Brazzaville

CONSOMMATION

La police veut en finir avec les pénuries de carburant

Voici plus de trois semaines que les pompes sont sèches dans la plupart des stations-service de la capitale congolaise. Alertée par l'inflation galopante qui s'ensuit et les longues files de véhicules autour de rares pompes qui, sporadiquement, arrivent à livrer le précieux liquide, la direction générale de la police essaie de prendre le

mors aux dents.

Le directeur de la police administrative et de la réglementation, Michel Nsiloussilabo, qui a réuni hier les tenants des stations-service et les pompistes, a pointé du doigt les réseaux de redistribution illégaux encore appelés « Kadhafi ».

Page 3

CHU DE BRAZZAVILLE

Expertise France s'implique dans l'amélioration des soins

L'Agence française de coopération technique internationale, Expertise France a présenté le 20 octobre à Brazzaville sa proposition de projet au profit du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B), en vue d'améliorer la qualité des soins dispensés aux malades. Financé à hauteur de 10 millions d'euros par l'Agence française de développement dans le cadre du contrat de désendettement, le pro-

jet cible plusieurs axes dont la gouvernance hospitalière que coordonne Expertise France. La proposition s'appuie sur une analyse du pilotage, de l'administration, du management et de la gestion de cet établissement, puis s'élargit à l'échelle nationale, avec un volet de soutien pédagogique au Centre inter-Etats de santé primaire en Afrique centrale basé à Brazzaville.

Page 3



Les experts lors de la présentation du projet

ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE

L'OIF et l'AFD lancent « Afric Innov » pour accompagner les jeunes

L'initiative intitulée « Afric Innov » vise à former des étudiants africains pour leur permettre d'atteindre leurs ambitions dans les domaines où ils souhaitent exercer. « La mise en œuvre de ce programme est la conséquence positive et le résultat de la collaboration en cours entre le programme Afrique innovation et le programme de formation à l'entrepreneuriat chez les femmes et la jeunesse subsaharienne francophone de l'OIF », précise un des responsables de cette organisation, soulignant qu'il implique des jeunes animés d'un esprit de créativité.

Page 5

TÉLÉPHONIE MOBILE

Les consommateurs apostrophent MTN pour ses prestations



Epinglée pour sa mauvaise qualité de service et la défectuosité récurrente de son réseau, la société de téléphonie mobile, MTN Congo, s'est engagée auprès de l'association des consomma-

teurs à tout mettre en œuvre pour corriger ces défaillances. A l'occasion d'un accord de confiance signé hier avec l'Observatoire congolais des droits de consommateurs (OCDC), la

direction de MTN Congo s'est engagée, sur la base des réclamations des abonnés, à fournir des informations sur ses différents projets et services à l'endroit des clients de manière régulière. « Depuis trois ans, les consommateurs se plaignent beaucoup sur la tarification qui n'était pas transparente, la qualité du réseau qui n'était pas bonne, la volatilité des crédits, la difficile accessibilité au call center. La société a pris des engagements et il reste à les transformer en actions pratiques sur le terrain ; nous continuerons à faire notre monitoring sur ces engagements pris », a précisé un des représentants de l'OCDC.

Page 3

CENTRAFRIQUE

La CEEAC appelle à accélérer le dialogue entre le gouvernement et les groupes armés

Réunis le 21 octobre dernier à Libreville, au Gabon, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont demandé à l'Union africaine d'accélérer le dialogue entre le gouvernement et les groupes armés en République centrafricaine en vue de la signature et de la mise en œuvre d'un accord de paix et de réconciliation.

Page 6

ÉDITORIAL
Soutien

Page 2

ÉDITORIAL

Soutien

S'il est une exigence que l'Etat, par l'intermédiaire de ses différentes administrations, doit aujourd'hui s'imposer c'est bien celle de soutenir, de mille et une façons, les acteurs économiques dont dépend la bonne santé présente et à venir du Congo. En ce temps de crise et alors que se met en place, avec l'aide des institutions internationales, le programme qui assainira les finances publiques, rien n'est plus important, en effet, que de permettre aux entreprises, petites et grandes, de maintenir, voire même de développer leurs activités.

Si nous évoquons aujourd'hui cette question, c'est parce que la remise en ordre de la gouvernance publique rendue nécessaire par la crise se traduit trop souvent par un resserrement des contraintes administratives qui étouffe les employeurs au sens propre du terme. Avec cette conséquence, dramatique, que ceux-ci réduisent, ou suspendent leurs activités faute de pouvoir faire face aux exigences qui leur sont imposées.

A plusieurs reprises, ces derniers temps, les organes représentatifs des entreprises congolaises ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences néfastes qu'une application trop stricte, trop rigide, trop brutale des règles régissant l'économie ont inévitablement sur la croissance et l'emploi. Constatant que l'accumulation des dettes de l'Etat envers le secteur privé s'accompagne d'un alourdissement des contrôles et des pénalités, ces mêmes organes plaident à juste titre pour un allègement de ces charges, mais ils ne sont visiblement pas entendus. Et c'est, bien sûr, regrettable car cela crée un climat de défiance qui aggrave la crise au lieu de la résoudre.

Entendons-nous sur ce point : il n'est pas question, ici, de prôner le non-respect de la loi et des règlements sur lesquels repose la bonne gouvernance dans le système économique libéral qui est le nôtre, mais simplement d'appeler les pouvoirs publics à moins de rigidité, à plus de souplesse, à plus de compréhension vis-à-vis d'hommes ou de femmes qui se battent pour préserver leur entreprise du désastre que provoquerait inéluctablement l'assèchement de ses ressources.

Si l'on en juge d'après les informations qui remontent chaque jour vers nous il y a urgence !

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Des parlementaires français attendus à Brazzaville

La délégation arrive ce 24 octobre, dans le cadre de la célébration de l'Appel de Brazzaville du 20 octobre 1940.

L'annonce a été faite le 23 octobre par l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, à l'issue de l'audience que le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, lui a accordée au palais des congrès de Brazzaville.

Le diplomate français a indiqué, en rappel, que le général Charles De Gaulle fit de Braz-

zaville, la capitale de la France libre en 1940. Il proclama, en même temps, la création du Conseil de défense de l'empire. Cet événement, a-t-il renchéri, compte beaucoup dans l'histoire des deux pays dans le cadre de la commémoration de la Deuxième Guerre mondiale.

En outre, Bertrand Cochery a déclaré qu'ils ont mis à profit cet entretien pour faire le tour d'horizon de la coopération franco-congolaise, notamment les axes d'intervention de la France au Congo. Il a également

annoncé que son pays va assister les déplacés du Pool en leur apportant une aide financière de 4000 euros, soit 2 624 000 FCFA, pour leur permettre de se nourrir.

Les deux personnalités ont aussi abordé la question de la crise financière que traverse le Congo, ainsi que la place qu'occupent les entreprises françaises tant dans la diversification de l'économie congolaise que la recherche des solutions à l'actuelle récession économique.

Roger Ngombé

GESTION DURABLE

La Cefdhac relance ses activités

Le forum national de la Conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale (Cefdhac) du Congo a organisé, du 21 au 22 octobre à Brazzaville, un atelier visant à redynamiser ses actions. L'objectif visé est d'offrir un cadre de concertation aux différents acteurs impliqués dans la gestion durable des forêts en République du Congo.

« Nous connaissons quelques difficultés dans le fonctionnement de notre forum. L'atelier d'aujourd'hui consiste à voir comment relancer les activités de ce forum pour qu'il soit visible et atteigne ses objectifs qui vise à accompagner les acteurs impliqués dans la gestion des forêts de notre pays, mais aussi continuer à offrir un cadre de concertation entre les différents acteurs », a expliqué le président dudit forum, Joël Louméto.

Cette rencontre a également permis aux participants d'examiner les problématiques na-



Les participants à l'atelier (Adiac)

tionales en matière de gestion durable des forêts ; d'inventorier et relever les éléments susceptibles de constituer des bases pour développer en permanence des synergies entre les différents acteurs et d'assurer une émulation desdits acteurs et parties prenantes.

La stratégie de communication sur le Redd+ et la feuille de route pour le court terme a été actualisée puis, une nouvelle équipe d'animation de la Cefdhac mise en place.

Outre le fonctionnement du forum, les problématiques liées notamment aux enjeux de la Cop23, à la mise en œuvre des conventions de Rio au Congo, au protocole de Nagoya ont aussi été abordés.

Reconnue par les chefs d'Etat dans le traité de 2005, la Cefdhac est un processus multi-acteurs, lancé en 1996 à Brazzaville, pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières d'Afrique centrale.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Un projet d'établissement pour les meilleurs soins

Le chargé de missions pour Expertise France, Maxime Bost et le professeur Gilles Brucker ont présenté le 20 octobre, le projet d'établissement lors de la cérémonie de restitution de la première proposition du projet au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, en vue de donner des soins de qualité à la population congolaise

D'après Maxime Bost, l'Expertise France, une Agence française de coopération technique internationale, a mobilisé l'expertise technique de l'assistance publique des hôpitaux de Paris afin de diriger la réalisation de ce projet d'établissement.

Il s'intègre dans le cadre d'un contrat de désendettement et de développement, financé à hauteur de 10 millions d'euros par l'Agence Française de développement (AFD), explique-t-il.

Neuf millions d'euros sont consacrés au volet travaux qui est piloté par l'AFD et un million au projet de renforcement de la gouvernance hospitalière, coordonné par l'Expertise France.

« Le projet de renforcement de la gouvernance hospitalière que coordonne l'Expertise France comprend plusieurs volets. Au CHU la formation des cadres de

santé et des cadres de direction de l'établissement ; la réalisation du projet d'établissement ; la formation à l'échelle nationale des gestionnaires d'établissement hospitalières et l'appui pédagogique au Ciespac », a indiqué Maxime Bost.

Le professeur Gilles Brucker a souligné dans sa communication que le projet d'établissement est axé sur trois composantes : le projet de gouvernance et de management médical et le projet de soins.

Selon lui, le projet d'établissement envisage également d'analyser la situation et le besoin du centre. Cette analyse est basée sur le pilotage ; la gouvernance ; l'administration et le management ainsi que la gestion de l'hôpital.

En ce qui concerne le volet médical, poursuit-il, l'analyse a été



Les experts français (Adiac)

faite à travers les projets élaborés par les chefs de services.

Interrogé sur les difficultés que connaît le CHU, Gilles Brucker a évoqué les problèmes liés à l'imagerie ; au scanner ; au plateau technique ; au vieillissement des bâtiments du centre ; à la maintenance ; etc.

Il a, par ailleurs, souligné qu'une bonne amélioration de l'offre de

santé au Congo, passe par la création des nouvelles structures ; le renforcement de l'éducation de la mère et l'enfant ; l'éducation nutritionnelle ; la santé de la mère et l'enfant ; du service de néonatalogie.

Le Congo doit prendre également en compte les problèmes de naissance ; des personnes âgées ; mettre en place l'hémodialyse

; développer les campagnes de dépistage des types de cancer et la radiothérapie, pour ne citer ceux-là. « Le projet d'établissement souhaite avoir la participation de tous les Congolais en vue qu'ils bénéficient de tous les soins et que tous les examens de laboratoire se fassent sur place au CHU », a déclaré Gilles Brucker.

Lydie Gisèle Oko

TÉLÉPHONIE MOBILE

MTN-Congo signe un contrat de confiance avec les associations des consommateurs

Suite aux nombreuses plaintes exprimées par les consommateurs de l'opérateur de téléphonie mobile MTN-Congo, ladite société a procédé le 23 octobre à Brazzaville, à la signature d'un contrat de confiance avec ces associations pour de nouveaux services de qualité.

« Nous sommes parvenus à la signature de ce contrat suite aux nombreuses plaintes récurrentes des consommateurs depuis 3 ans. Les consommateurs se sont beaucoup plaints de la tarification qui n'était pas transparente, la qualité du réseau qui n'était pas bonne, la volatilité des crédits, la difficile accessibilité au call center, etc. MTN a pris des engagements, il reste à les transformer en actions pratiques sur le terrain et nous continuerons à faire notre monitoring sur ces engagements pris. Sans

sument en quatre points parmi lesquels, la mise en place d'une plateforme de discussions, d'échanges, de propositions entre l'opérateur MTN et ces associations, grâce à des réunions trimestrielles et ad hoc sur la qualité des services.

MTN s'engage à mettre en place des informations disponibles sur la base des réclamations des abonnés, question de transparence. Il s'engage également à fournir des informations sur ses différents projets et services, à l'intention des clients, de manière régulière.

« Notre premier objectif est de veiller aux intérêts des consommateurs »

les consommateurs, MTN ne peut pas exister. Les consommateurs ont droit à un service de qualité. Nous aurons désormais l'occasion de discuter directement avec ces derniers sur les différentes plaintes qui restaient sans suite. », a déclaré le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, Mermans Babounga.

Les clauses de ce contrat se ré-

Enfin, ce contrat garantit l'indépendance des associations des consommateurs qui continuent, en toute liberté, non seulement à visiter MTN mais également à défendre leurs adhérents afin que ces derniers bénéficient de meilleurs services.

Prenant la parole à cette rencontre, le directeur général de MTN-Congo Djibril Ouattara a expliqué les performances accomplies ces dernières années

par la société dans l'amélioration de ses services avec les travaux d'optimisation de ses sites, afin d'améliorer la couverture, la qualité de la voix, l'établissement des appels, la vitesse de connexion internet, etc.

Pour sa part, le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (AR-PCE), Yves Castanou a exprimé sa gratitude envers MTN pour ces efforts accomplis.

« Notre premier objectif est de veiller aux intérêts des consommateurs », a-t-il dit, avant de saluer le travail réalisé par les associations des consommateurs car, a-t-il ajouté, « C'est grâce à elles que la société MTN a répondu aux attentes des abonnés ».

Rappelons que c'est l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (AR-PCE) qui a organisé en février dernier une rencontre entre MTN et ces associations ; que ces dernières ont traduit leurs doléances devant les régulateurs et responsables de MTN.

Au terme de cette rencontre, MTN a pris l'engagement de travailler pour une collaboration effective entre les associations des consommateurs, dans la mesure où la société a compris que les consommateurs étaient des partenaires stratégiques pour eux.

Jean Jacques Koubemba

CONSOMMATION

La police veut en finir avec les pénuries de carburant

Voici plus de trois semaines que les pompes sont sèches dans la plupart des stations-service de la capitale congolaise. Alertée par l'inflation galopante qui s'ensuit et les longues files de véhicules autour de rares pompes qui, sporadiquement, livrent le précieux liquide, la direction générale de la police essaie de prendre le mors aux dents.



Michel Nsiloussilabo présentant les dispositions prises par la police (DR)

Le directeur de la police administrative et de la réglementation, Michel Nsiloussilabo, a réuni le 23 octobre les tenanciers des stations-service et les pompistes. Il a pointé du doigt les réseaux des redistributeurs illégaux communément appelés «Kadhafi». « Au niveau de la direction générale de la police, nous avons mis en place une cellule d'investigation pour identifier et interpellier les organisateurs de ces réseaux. Ils répondront de leurs actes devant les tribunaux », a-t-il déclaré.

Il a, par conséquent, instruit le directeur départemental de la police ainsi que les commissaires centraux et d'arrondissement à veiller à ce que la cellule d'investigation applique ces mesures sur le terrain. « Ne soyez donc pas surpris qu'un chef de ventes ou un pompiste soit interpellé par la police », a-t-il prévenu.

En répondant à la police qui les accusait d'être de mèche avec les «Kadhafi», les chefs de ventes et les pompistes des stations-service ont fait état de fortes pressions qu'ils subissent de la part de certains hauts responsables qui viennent acheter le carburant dans des bidons, alors que la loi l'interdit.

Des échanges en toute liberté ont permis aux deux parties de rapprocher leurs vues sur la meilleure manière d'approvisionner le marché de la capitale en produits pétroliers. Mais, bien au-delà de leur bonne volonté, il paraît évident que la question de la disponibilité des produits reste cruciale. Car sans cette disponibilité, il sera difficile d'épargner les acheteurs de ces pratiques décriées.

La Rédaction



COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL A CANDIDATURES POUR LA 7^{ème} EDITION DU SAIIT A COTONOU

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) organise, du **17 au 21 avril 2018** à Cotonou (Bénin), la 7^{ème} édition du Salon Africain de l'Invention et de l'Innovation Technologique (**SAIIT**). L'évènement a pour objectif de détecter et de faire émerger les meilleurs résultats de recherche, inventions et innovations susceptibles d'aboutir à la création d'entreprises dans les Etats membres de l'OAPI.

Placé sous le haut patronage du Président de la République du Bénin, le SAIIT offre un lieu d'échange privilégié entre inventeurs, chercheurs, partenaires financiers et opérateurs économiques à la recherche de créneaux porteurs.

A l'occasion de la 7^{ème} édition, un appel à candidatures est lancé pour sélectionner les meilleures inventions et innovations technologiques devant être exposées. Il est ouvert aux centres et laboratoires de recherche, équipes de recherche, institutions de R&D, aux établissements d'enseignement technique, aux écoles d'ingénieurs, aux entreprises industrielles, aux inventeurs et chercheurs, etc. résidant sur le territoire OAPI ou à l'étranger.

La sélection des œuvres se fera sur la base des critères suivants :

- la nouveauté ;
- le niveau d'inventivité ;
- l'opportunité commerciale.

Le formulaire de demande de participation peut être téléchargé sur le site web de l'Organisation, à l'adresse www.oapi.int ou être retiré au siège de l'Organisation à Yaoundé ou encore auprès de la Structure Nationale de Liaison avec l'OAPI (SNL), structure rattachée au Ministère en charge de l'industrie dans chaque Etat membre.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au siège de l'Organisation, auprès des SNL ou être envoyés directement à l'adresse électronique saiit@oapi.int. La date limite de dépôt de candidatures est fixée au **15 décembre 2017**.

Plusieurs prix dont le Grand Prix du Président de la République seront décernés aux meilleures inventions et innovations technologiques. En plus des prix qui sont offerts et des rencontres d'affaires, l'OAPI apporte un soutien financier et un encadrement technique aux trois meilleures inventions du salon en vue de favoriser leur exploitation industrielle.

Tous les domaines de la technologie et des sciences appliquées sont concernés par l'appel à candidatures, y compris la médecine, la pharmacopée traditionnelle et les TIC.

Les renseignements complémentaires sur le présent appel à candidatures peuvent être obtenus auprès des SNL ou au siège de l'OAPI à Yaoundé : **Tél. : (+237) 222 20 57 00 // 222 20 57 64 // 222 20 57 10;**
Email : saiit@oapi.int ; site web : www.oapi.int.

PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE

L'OIF et l'AFD lancent un programme conjoint de formation en faveur des jeunes

Dans l'idée d'encourager la jeunesse africaine à appuyer la stratégie de création des industries et services favorables au développement du continent, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'Agence France pour le développement (AFD) ainsi que le consortium d'incubateurs africains et français impliqués dans l'innovation ont lancé, le week-end dernier, un programme de formation à l'intention des dirigeants et animateurs des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant, notamment ceux qui sont capables d'orienter les jeunes.

L'objectif principal de ce projet intitulé « Afric Innov », selon les initiateurs, est de permettre aux jeunes étudiants africains d'être formés afin d'atteindre leurs ambitions professionnelles, notamment dans le domaine qu'ils souhaitent exercer selon leur option. « La mise en œuvre de ce programme est la conséquence positive et le résultat de la collaboration qui est en cours entre le programme Afrique innovation (PAI) et le programme de formation à l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes subsahariennes francophones de l'OIF », a précisé l'un des responsables

de l'OIF avant de reconnaître que ce programme est capital pour la jeunesse africaine, notamment ceux qui sont animés d'un esprit de créativité.

Parlant des atouts que représente l'entrepreneuriat pour le développement en Afrique, les organisateurs ont signifié que l'entrepreneuriat constitue aujourd'hui une nécessité à double titre en Afrique. Car, d'une part, il permet de créer des industries et services dont le continent a besoin et, d'autre part, donne la possibilité aux Jeunes de réaliser leurs ambitions professionnelles dans le domaine qu'ils désirent.

« Cette nouvelle dynamique est considérée comme un élément de réponse pertinent au problème de chômage du continent, surtout auprès des populations jeunes. Nous assistons d'ailleurs à la montée d'une nouvelle génération d'entrepreneurs qui innovent dans des domaines divers et variés », ont-ils souligné.

La formation des structures d'accompagnement : une condition pour la réussite du projet

Cependant, pour les initiateurs du projet, la création d'une entreprise est un processus long et plein de challenges. C'est pourquoi, pour assurer la réussite de cette trajectoire, les dirigeants des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant, des incubateurs et autres lieux d'aide à l'entrepreneuriat se sont donné comme objectif de développer des programmes de sensibilisation et d'accompagnement afin de fédérer les commu-

nautés autour de l'entrepreneuriat. D'autant plus, ces structures permettent aux innovateurs de renforcer considérablement leurs chances de succès et de créer les entreprises pérennes et génératrices d'emplois. « Aujourd'hui, si l'importance de ces structures n'est plus questionnée, c'est parce qu'elles sont, pour la plupart, jeunes, avec des niveaux de professionnalisation très variés, isolées et en manque de moyens ou d'outils adaptés. Pour permettre donc, un nivellement de ces hétérogénéités et une montée en compétences des équipes, des formations sont aujourd'hui demandées par de nombreuses structures d'accompagnement d'Afrique francophone », ont encore indiqué les organisateurs, tout en précisant que c'est suite à ce constat que l'AFD, l'OIF et le consortium d'incubateurs africains et de structures françaises impliquées dans l'innovation ont lancé ce programme dénommé

Afric'innov. Il permettra d'aider à professionnaliser davantage des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat en Afrique francophone par le renforcement des capacités et la mise en réseau. Cette formation de haut niveau vise aussi à professionnaliser l'accompagnement à l'entrepreneuriat dans les pays ayant la langue française en partage.

En effet, deux types de profils sont distingués pour cette formation, à savoir : les dirigeants en charge de la gestion et du développement stratégiques, le personnel en charge de l'accompagnement des entrepreneurs incubés, décideurs publics et privés, notamment les représentants des ministères de la Jeunesse, de l'emploi, de l'innovation ; les ONG œuvrant dans le cadre du développement, les banques et les bailleurs de fonds.

Notons que cette formation en ligne donne droit à l'obtention d'un diplôme.

Rock Ngassakys

TERRORISME

Une réunion de soutien au G5 Sahel prévue le 30 octobre à l'ONU

La rencontre ministérielle sera suivie par une conférence des donateurs qui se tiendra le 16 décembre à Bruxelles, en Belgique, a-t-on appris des ambassadeurs du Conseil de sécurité, ayant bouclé le 22 octobre à Ouagadougou, au Burkina Faso, leur visite de quatre jours effectuée dans la région.

Qualifiée « d'utile » par la France dans la perspective du lancement de la force du G5 Sahel, la mission a permis aux ambassadeurs des 15 pays siégeant au Conseil de sécurité de se rendre au Mali, en Mauritanie et au Burkina Faso.

« Nous avons la satisfaction de voir combien cette visite, très dense il est vrai, a été utile, productive et riche d'enseignements positifs pour nous tous », a déclaré l'ambassadeur de France à l'ONU, François Delattre, à l'issue d'une rencontre des diplomates onusiens avec le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré. « Nous avons fait de la question du G5 Sahel la priorité de notre présidence du Conseil de sécurité », a rappelé le diplomate français. Au Mali, les ambassadeurs ont visité le poste de commandement de la force du G5 Sahel, basé à Sevaré dans le centre du pays, où la situation sécuritaire s'est nettement dégradée ces derniers mois. Ils ont saisi cette occasion pour dire leur « impatience » aux signataires de l'accord de paix au Mali en 2015, qui enregistre un grand retard dans son application.

Abordé par la presse à l'issue de cette visite, le commandant de la force du G5 Sahel, le général malien Didier Dacko, a dit que la force internationale qu'il dirige attendait d'abord du Conseil de sécurité « un appui politique » mais aussi « un accompagnement en termes d'équipement et de formation ». « Nous avons prévu d'atteindre la capacité opérationnelle maximale dans quelques mois, en 2018, et au rythme où les choses vont, nous pensons que c'est atteignable, à condition d'obtenir les soutiens nécessaires », a-t-il ajouté.

Pour tenter de faire face à la dégradation de la situation dans le centre du Mali, limitrophe du Burkina Faso et du Niger, gagnés à leur tour par les violences perpétrées par des islamistes, le G5 Sahel a réactivé, en février à Bamako, son projet de force régionale conjointe, initialement lancé en novembre 2015.

Du côté des Nations unies, la résurgence des attaques djihadistes dans la région a poussé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à recommander une aide internationale accrue à cette force, dont le financement n'est pas encore garanti. Il l'a fait dans un rapport remis, le 16 octobre dernier. Le G5 Sahel, formé de soldats du Mali, du Niger, du Tchad, du Burkina Faso et de Mauritanie, doit lancer sa première opération à la fin de ce mois.

Nestor N'Gampoula

ALPHABÉTISATION

La Mauritanie s'inspire de l'expérience sénégalaise

Les cadres du ministère de l'Éducation et des affaires islamiques ainsi que ceux de l'Enseignement originel basé sur les disciplines de l'islam et la langue arabe ont échangé, du 16 au 20 octobre, sur les bonnes pratiques en matière de programme d'alphabétisation entre la Mauritanie et le Sénégal, le renforcement des capacités dans le domaine du dispositif de pilotage et de suivi d'évaluation à Dakar, au Sénégal, indique le communiqué de presse de l'Unesco.

La rencontre a été facilitée par les représentations de l'Unesco à Dakar et à Rabat (Maroc), dans le cadre du programme de renforcement des capacités (Caped) de cette institution onusienne.

Le Sénégal a obtenu d'importants

résultats dans l'amélioration de la qualité des programmes d'alphabétisation, notamment la professionnalisation du personnel d'alphabétisation ces cinq dernières années, grâce à ce programme (Caped), explique le communiqué.

Ces résultats ont été obtenus dans le domaine de la conception de modules de formation pour facilitateurs et enseignants polyvalents ; la formation des enseignants ; la mise en place d'un dispositif de validation des acquis de l'expérience pour les facilitateurs. Autres résultats : l'élaboration d'un modèle pédagogique de formation professionnelle pour les jeunes analphabètes et la définition d'un modèle d'éducation bilingue pour le système formel.

Notons que l'Unesco a pour rôles à Dakar de renforcer les capaci-

tés des personnes ressources en vue d'intégrer l'éducation non formelle dans la politique sectorielle ; de suivre et évaluer les efforts au niveau national, plaider en faveur de l'accroissement des ressources allouées à l'éducation non formelle et l'utilisation des langues maternelles ainsi que créer et adopter des approches novatrices.

Elle mène plusieurs projets sur l'initiative d'accélération de l'éducation pour tous ; l'élaboration des cadres de certification pour la formation des formateurs dans les pays francophones de la Cédéao ; le renforcement de la synergie entre l'alphabétisation et l'éducation non formelle ; l'enseignement ainsi que la formation technique et professionnelle ;

Lydie Gisèle Oko

ENVIRONNEMENT

Des étudiants sensibilisés aux dangers de la pollution

La cérémonie de remise officielle de l'Atlas du Bassin du Congo à l'Université Marien-Ngouabi a donné lieu, le 21 octobre à l'auditorium de la bibliothèque universitaire, à la présentation de plusieurs exposés tirés de ce document sur les questions de préservation de la nature.

L'objectif fondamental était d'ausculter l'Atlas et d'échanger sur les perspectives visant à combler d'éventuels manquements relevés sur les dangers du changement climatique dans le bassin versant du Congo, à savoir ses conséquences physiques, économiques et sociales.

D'une manière générale, selon les

principaux orateurs, parmi les différents facteurs qui occasionnent la pollution de l'eau dans nos pays, figurent des activités domestiques et agricoles. Ils ont insisté surtout sur l'utilisation des engrais dans certains pays. L'on apprendra ainsi qu'il ressort des enquêtes réalisées qu'un fort pourcentage entraîne des produits chimiques en profondeur et cela pollue la nappe phréatique. Les animateurs ont également beaucoup insisté sur la navigation, le tourisme et comment faire de sorte qu'il y ait moins de pollution (...).

Le second exposé, qui a porté sur l'exploitation forestière de type moderne des grandes sociétés forestières, a mis en exergue le rôle de ces

grandes sociétés dans la destruction des forêts. Le deuxième facteur de risque est l'exploitation forestière traditionnelle où la culture sur brûlis et l'abattement des arbres détruisent les forêts. « Les conséquences sont visibles aussi bien sur la biodiversité que sur le climat », ont-ils souligné.

Après les exposants, le tour est revenu à la remise des Prix aux meilleurs groupes. C'était une innovation de la Cicos qui visait à encourager ceux ayant fourni plus d'efforts dans l'accomplissement de leur tâche et à stimuler les autres à redoubler d'efforts. La cérémonie a été ponctuée par un cocktail partagé en toute convivialité.

Guillaume Ondzé

OMS

La nomination du président Mugabe annulée

Le président zimbabwéen avait été désigné, la semaine dernière, comme ambassadeur de bonne volonté de l'agence des Nations unies, suscitant une vive polémique.



Le président Robert Mugabe (DR)

Dans un communiqué, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a reconsidéré le choix de Robert Mugabe qui avait provoqué une levée de boucliers d'ONG à travers le monde mais aussi des pays comme la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada. « Au cours des derniers jours, j'ai réfléchi à la nomination de son excellence le président Robert Mugabe comme ambas-

sadeur de bonne volonté de l'OMS (pour les maladies non transmissibles) en Afrique. En conséquence, j'ai décidé d'annuler cette nomination », a déclaré le patron de l'OMS.

La désignation du président Mugabe a été rejetée du fait de l'effondrement du système de santé de son pays sous son régime. M. Tedros, qui a pris la direction de l'agence, en juillet dernier, est le premier Africain à occuper ce poste. Il a ajouté dans son com-

munié avoir « écouté attentivement » les critiques et parlé au gouvernement zimbabwéen. « Nous avons conclu que cette décision servait au mieux les intérêts de l'Organisation mondiale de la santé », a-t-il expliqué.

Sur place au Zimbabwe, le ministre de l'Education supérieure, Jonathan Moyo, a réagi dans un tweet transmis le 22 octobre, avant la décision, en disant que l'OMS risquait « de perdre tout son respect et sa bonne volonté ». Tedros Adhanom Ghebreyesus avait annoncé en Uruguay la nomination du président Mugabe comme ambassadeur de bonne volonté de l'OMS en félicitant le Zimbabwe, « un pays qui place la couverture universelle de la santé au centre de sa politique consistant à assurer la santé à tous ».

ONG, experts et militants ont, cependant, dénoncé le choix de l'OMS, critiquant l'effondrement du système de santé du Zimbabwe pendant les 37 années au pouvoir de M. Mugabe, un régime autoritaire et répressif. La plupart des hôpitaux manquent de médicaments et d'équipements, les infirmières et les médecins sont régulièrement laissés sans salaires.

Avec AFP

CENTRAFRIQUE

Antonio Guterres attendu mardi à Bangui

Le secrétaire général de l'ONU effectue sa visite au moment où les violences ont repris dans certaines provinces du pays et que son institution s'apprête à renouveler le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies en Centrafrique (Minusca), forte de 12 000 Casques bleus.

La mission du patron de l'Organisation des Nations unies (ONU) intervient dans un contexte sécuritaire tendu. Les affrontements entre groupes armés rivaux ont repris dans le sud-est, le centre et le nord de la Centrafrique, faisant des centaines de morts. Elle est la première du genre qu'Antonio Guterres effectue dans ce pays depuis sa prise de fonctions, le 1^{er} janvier 2017.

« C'est un peu un geste de solidarité, pour être ce jour-là avec les forces de maintien de la paix dans un des environnements les plus dangereux », a expliqué le secrétaire général de l'ONU à la presse, avant de se rendre en Centrafrique. « Le niveau de souffrances du peuple centrafricain, mais aussi les drames subis par les humanitaires et les forces de maintien de la paix méritent une solidarité et une attention accrues », a-t-il souligné.

Pour certains observateurs, la visite d'Antonio Guterres, qui va avoir lieu quelques semaines avant le probable renouvellement du mandat de la Minusca, est un message politique fort, à un moment de regain des violences dans certaines provinces du pays.

La Centrafrique a basculé dans les massacres de masse en 2013 avec le renversement du président Bozizé par l'ex-Séléka, entraînant une contre-offensive des anti-Balaka. Elle bénéficie d'un retour au calme à Bangui après l'intervention de la France (2013-2016) et des Nations unies. Mais les groupes armés menacent toujours les civils à l'intérieur du pays.

L'actuel président de la République, Faustin-Archange Touadéra, dont l'élection en 2016 avec le plein soutien de l'ONU et de la France avait suscité une vague d'espoir, peine toujours à restaurer l'autorité de l'Etat dans toutes les provinces.

Nestor N'Gampoula

DÉVELOPPEMENT

Pierre Jacquemont : «L'APD est sortie de sa trajectoire vertueuse»

Dans sa tribune du 18 octobre à l'Institut des relations internationales et stratégiques, l'ancien ambassadeur de France en République Démocratique du Congo relève une innovation, notamment la disparition des mots «coopération ou développement international» des titres des ministères, l'absence de ministre ou de secrétaire d'Etat spécifiquement dédié à temps plein à l'aide au développement depuis 1950.

Pierre Jacquemont s'interroge si ce n'est pas la marque d'un désintérêt du nouveau président français, Emmanuel Macron, des questions de développement et de solidarité. A priori, il n'est pas de cet avis. Se référant à la déclaration d'Emmanuel Macron, le 19 septembre, à la tribune des Nations unies, à New York, affirmant : «Je veux que la France soit au rendez-vous de l'aide publique au développement».

Mieux encore, l'objectif et l'échéance fixés par le chef de l'Etat : «C'est pourquoi j'ai décidé que la France jouerait son rôle en fixant l'objectif de

consacrer 0,55 % de notre revenu national pour l'aide publique au développement d'ici cinq ans».

En renvoyant «l'objectif totemique» du 0,7 % (soit le doublement du ratio actuel de 0,38 %) fixé en 1982 par tous les pays de l'OCDE à 2025, plutôt pour la prochaine mandature, Emmanuel Macron n'en fait pas une priorité. Du moins pas au cours de son premier mandat.

A ce jour, seulement les pays scandinaves, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont atteint l'objectif, ce qui témoigne de la solidité envers les pays du Sud, qui pourrait devenir un instrument d'alliances géopolitiques. Pour 2018, la France compte augmenter son aide publique au développement (APD) de 100 millions d'euros. Après l'avoir amputée de 136 millions d'euros cette année. La hausse de 2018 est donc, dans les faits, une baisse de 36 millions d'euros. «Un très mauvais départ pour s'engager sur la trajectoire vertueuse annoncée», affirme Pierre Jacquemont, considérant que cette baisse

va impacter négativement l'action des ONG françaises, «qui sont autant d'acteurs majeurs de l'innovation pour le développement et de détenteurs d'une expertise validée par l'action, mais dont les dotations transitent par l'Agence française de développement en cause».

Pierre Jacquemont dénonce la marginalisation des ONG. L'APD française est estimée à 9 milliards d'euros, elle sera de 14,8 milliards d'euros en 2022. L'augmenter de 5,8 milliards en 5 ans nécessiterait une hausse de plus d'un milliard par an. Or les projections pour la période 2018-2020 portent sur 400 millions d'euros d'augmentation. Pour lui, «le compte n'y est pas». De plus, l'aide comptabilise des flux de nature très diverse. « Environ les deux tiers de l'APD correspondent à des prêts concessionnels, à des annulations de dettes, qui n'auraient de toute manière jamais été remboursées », explique-t-il.

Noël Ndong

La CEEAC appelle l'UA à accélérer le dialogue entre le gouvernement et les groupes armés

Réunis le 21 octobre dernier à Libreville, au Gabon, les ministres en charge des Affaires étrangères des pays membres de l'organisation sous-régionale ont demandé l'accélération du dialogue entre les parties prenantes à la crise dans le pays, aux fins de la signature et la mise en œuvre d'un accord de paix et de réconciliation.

Les ministres ont exprimé leur préoccupation sur la situation sécuritaire qui prévaut en République Centrafricaine (RCA) en raison de la recrudescence des affrontements entre les groupes armés et leurs attaques contre la population civiles et les forces internationales. Ils ont salué le projet du désarmement, démobilisation et réinsertion engagé dans le pays et les efforts du gouvernement centrafricain dans la restauration de la sécurité. Ils ont également encouragé le gouvernement et les groupes armés à entreprendre et accélérer le dialogue politique dans le cadre de l'initiative africaine. Selon eux, les besoins humanitaires restent importants en RCA à cause de l'insécurité et des violences récurrentes qui poussent la population à se déplacer à travers le pays. Les ministres ont, en outre, approuvé la prochaine visite du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, en RCA, et l'ont exhorté à plaider auprès du Conseil de sécurité pour doter la Minusca des moyens nécessaires pour l'accomplissement de sa mission.

Ils ont réaffirmé l'engagement des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) à œuvrer aux côtés de la communauté internationale et des Nations unies en vue de la stabilité définitive en RCA. Après avoir déploré la violation des droits humains par quelques éléments des troupes des pays membres, les ministres ont encouragé les Etats de la communauté à renforcer la formation de leurs forces de défense et de sécurité en matière du Droit international humanitaire.

Concernant la réforme de la CEEAC, les ministres ont instruit le secrétaire général de l'institution, Ahmad Allam-Mi, à poursuivre le processus de recrutement du cabinet des experts devant réaliser le diagnostic du cadre légal et organisationnel et formuler des options de réforme du dispositif institutionnel régional.

Notons que la réunion de Libreville a regroupé les ministres des Affaires étrangères du Cameroun, du Congo, du Tchad, du Rwanda, du Gabon, de la République démocratique du Congo, de la Guinée Equatoriale, de la RCA, de l'Angola et de Sao Tome et Principe.

Christian Brice Elion

LIVRES

« L'assurance maladie universelle en République du Congo, faisabilité, enjeux et perspectives » désormais chez les libraires

L'ouvrage de Fulbert Ibara, publié aux éditions Hemar et contenant 327 pages, a été présenté et dédié le 20 octobre, au cours d'une cérémonie organisée à Brazzaville.

La présentation de l'oeuvre a été faite tour à tour par le Pr Hervé Diata, économiste, et Ramsès Bongolo, écrivain et critique, sous la modération du Pr Kadima Nzuji. Dans ce livre structuré en deux grandes parties avec quatre chapitres, l'auteur a voulu montrer des pistes pour arriver à étendre l'assurance maladie au plus grand nombre de la population congolaise.

La première partie de cet ouvrage est intitulée : Propédeutique à une étude sur le système de mutualisation des risques au Congo. Elle est subdivisée en deux chapitres, à savoir «Contexte socio-sanitaire» et «Le système de sécurité sociale au Congo». La seconde partie quant à elle, avec pour titre «L'assurance maladie : quel(s) modèle(s) pour le Congo au regard du contexte international», a pour chapitres «Aperçu de quelques modèles de couvertures existants» et «La mise en œuvre de l'assurance maladie universelle au Congo».

Introduisant son ouvrage, Fulbert Ibara, écrit « La santé n'est pas tout, mais tout est rien sans la santé », avant d'ajouter que la santé est la pierre angulaire de tout processus de développement dans la mesure où elle contribue au bien-être individuel et collectif et assure ainsi à tout système de développement la plus précieuse des ressources, à savoir le capital humain. De ce fait, la santé joue un rôle économique et social indéniable.



Fulbert Ibara dédicant son livre (Adiac)

C'est pourquoi la production, la distribution, le financement et la gestion des services de santé ont toujours été une préoccupation des pouvoirs publics dans les pays du monde entier.

En effet, en République du Congo, l'Etat a été pendant longtemps le principal producteur des services sanitaires ainsi que la principale source de financement du système de santé en garantissant les soins gratuits pour tous. Mais présentement, le principe de gratuité des services de santé est de plus en plus remis en cause. Divers modes de financement des services de santé ont été envisagés, dont le paiement direct, le financement par les contributions publiques (l'impôt), le recours aux aides extérieures (bilatérales et multilatérales) et la mise en œuvre de plans d'assurance ma-

ladie. Les trois premiers modes de financement, expérimentés jusque-là, ont montré leurs limites. Des réflexions s'orientent

ouvrage de Fulbert Ibara tente de répondre.

Répondant aux questions qui lui ont été posées, l'auteur dit qu'il a

« sition des pouvoirs publics et à la disposition des intellectuels. Je n'ai donné que des pistes, ce n'est que ma vérité qui n'est pas la vérité avec grand V, mais la mienne et j'ose. »

Quant à ceux qui veulent que cela se passe comme dans les pays occidentaux, Fulbert Ibara pense que cela n'est pas possible car les réalités ne sont pas les mêmes. « On n'a pas la même histoire, on n'a pas la même sociologie, on n'a pas la même population, d'où, nous ne pouvons pas faire comme eux... J'ai proposé qu'on mette en place, dans notre pays, un ministère de l'économie sociale... Car, chaque fois qu'il y a une crise économique, le premier secteur à souffrir, c'est le secteur social », a-t-il soutenu, avant de lever l'équivoque. « Je n'ai aucune prétention, c'est tout simplement parce que je suis dans la logique du raisonnement. »

Qui est Fulbert Ibara ?

Fulbert Ibara est docteur ès sciences économiques de l'université de Bourgogne (Dijon). Spécialiste de l'économie de la santé et de la protection sociale, il enseigne depuis plus de quinze ans l'économie de la protection sociale à la faculté des sciences économiques de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Il a publié de nombreux articles traitant des questions de politique sociale et est l'auteur de l'ouvrage «Mes vérités sur l'environnement socio-économique du Congo-Brazzaville», publié en 2012 aux éditions Hemar.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Une animatrice de «Couleurs tropicales» partage son expérience avec des Congolais

Juliette Fievet, journaliste membre de l'équipe d'animation de l'émission sur Radio France Internationale (Rfi), a séjourné pour la deuxième fois dans la capitale congolaise où elle a partagé son expérience avec les managers, artistes et chroniqueurs musicaux, le 20 octobre, à l'Institut français du Congo, au cours d'une table ronde sur l'industrie musicale, le développement de la musique et les métiers audiovisuels.

Le Joker officiel de Claudy Siar a encouragé les artistes à fournir d'efforts pour leur carrière. « Une chose que vous oubliez, étant artistes vous devez premièrement faire votre propre management ». Aux managers et chroniqueurs, elle les a invités à travailler avec plusieurs réseaux afin de ne pas être limités. Selon l'animatrice de Rfi, avec les nouvelles technologies, les morceaux des artistes doivent être diffusés sur des plateformes électroniques, en l'occurrence de I-Tunes, Amazon, Virgin media, sans oublier la création d'une chaîne You tube, afin de faire vivre leurs œuvres à

travers le monde.

Par ailleurs, mettant à profit son séjour à Brazzaville, Juliette Fievet a participé au grand concert de la musique urbaine intitulé « Mboté hip hop » organisé le 21 octobre et dont elle a été la maîtresse de cérémonie.

Parlant de l'émission « Couleurs tropicales », au sujet d'un constat des artistes congolais fait sur la musique de Brazzaville qui serait moins présente sur cette antenne ces dernières années, Juliette Fievet a répondu : « Il y a une kyrielle de chansons qui nous sont envoyées à hauteur de 400 titres par jour qu'il est très difficile de ne jouer que la



Juliette Fievet (Adiac)

musique brazzavilloise. Car, la demande vient de chaque pays et nous jouons 13 chansons par émission. Aussi, avec la montée progressive de la musique ivoirienne, béninoise et camerounaise, la demande est massive de ce côté. Par contre les dix ans passés, nous avons beaucoup

joué la musique de Brazzaville ».

Juliette Fievet était pour la première fois à Brazzaville à l'occasion du MTN Connect Festival. Elle a accompagné l'artiste rappeur international Kerry James. Elle est également manager et a travaillé avec plusieurs artistes et groupes de renommée

internationale, à l'instar des Magic System, Sean Paul, Youssoupha, les Brick and Lace, Shaggy et bien d'autres, sans oublier de nos jours le groupe Kiff no beat. La journaliste n'a pas oublié de rappeler qu'à Brazzaville, elle collabore très bien avec l'artiste Roga-Roga et le producteur-manager Bébert Etou.

Bernadet Galeko (Stagiaire)

DÉCOUVREZ BRAZZAVILLE LE TEMPS D'UN WEEK-END



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



CONCERTS DE JAZZ

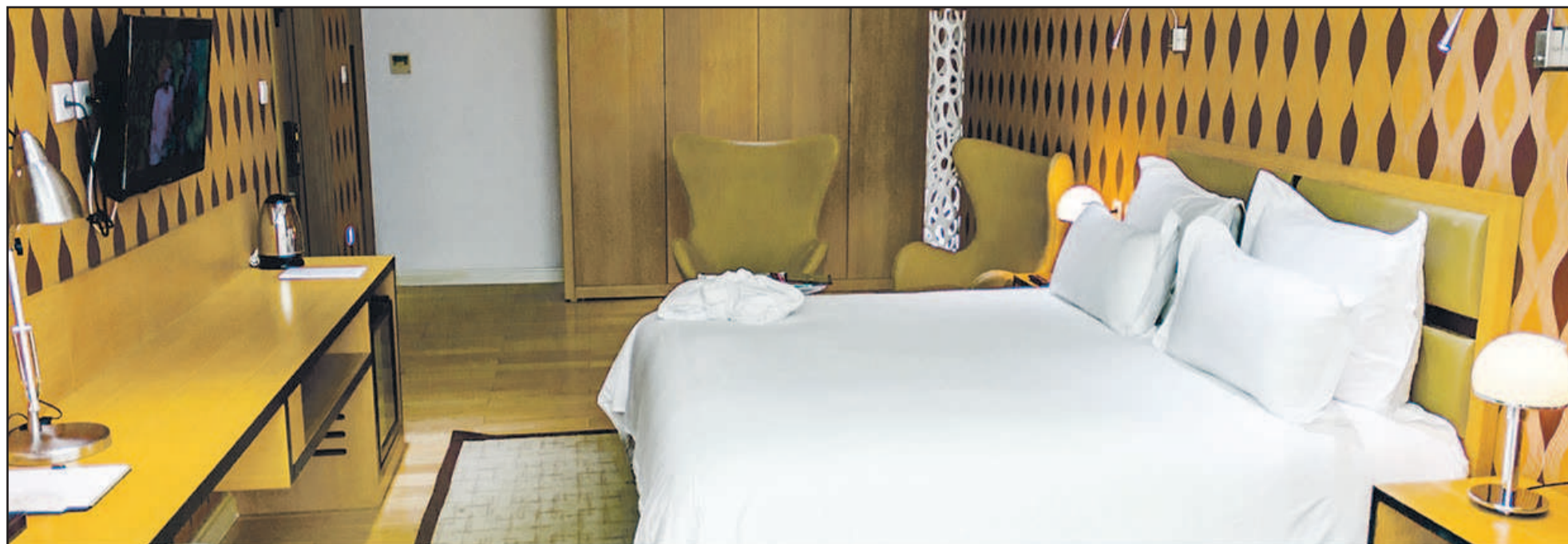
Les vendredis soir
19h30-22h30
Entrée gratuite

DJ RÉSIDENT

Les samedis soir
Entrée gratuite
18h-23h
Happy Hour

POOL JAZZ BRUNCH

Les dimanches midi
Piscine & Live Jazz
Buffet-Barbecue
12h-16h



OFFRE SPÉCIALE WEEK-END

KINSHASA BRAZZAVILLE

CHAMBRE STANDARD
& PETIT-DÉJEUNER
179\$/pax**

SUITE JUNIOR
& PETIT-DÉJEUNER
279\$/pax**

PROFITEZ DE L'HÔTEL

- Piscine (*grand bassin et bassin enfant*)
- Salle de sport
- Baby-foot
- Terrain de tennis
- Restaurant italien
- Restaurant africain
- Restaurant français

DÉCOUVREZ LA VILLE (avec supplément)

- Visites de Brazzaville (tous les samedis)
- École de peinture POTO POTO
- Musée Galerie du Bassin du Congo
- Mémorial Savorgnan de Brazza
- Galerie Konongo
- Galerie An'Case
- Louez notre VAN Mercedes
(*chauffeur inclus*)

RESERVATIONS

T. (+242) 056 048 030 / 031 | INFO@PEFACOHOTELMAYAMAYA.COM

*Offre valable jusqu'au 31 décembre 2017
du vendredi midi au lundi midi, pour deux nuits consécutives minimum
et sur présentation du passeport Kinois ou d'une carte de résident en RDC.

**Supplément de 27\$ pour le Petit-déjeuner s'il y a 2 personnes



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite
Dépliants



Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux.

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo

NÉCROLOGIE

Le conseiller spécial du président de la République, directeur général de la sécurité présidentielle, a la profonde douleur d'annoncer à l'ensemble du personnel sous sa tutelle, aux parents, amis et connaissances, le décès, le 20 octobre 2017, du capitaine Davy Bérard Itoua.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 16 de la rue Mbé.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



La famille Nsele Nguamani a le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances le décès de leur frère, oncle, père et grand-père Nsele Charles "Cely Bondo" retraité du CFCO à Pointe-Noire, survenu le 10 octobre 2017 à 4 heures au CHU de B/ville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, n°213 rue Lagué en face de la commune de Ouenzé.

Les obsèques sont prévues le mercredi 25 octobre 2017 selon le programme ci-après :

8h30 : levée de corps à la morgue municipale du CHU de B/ville
9h30 : recueillement au domicile familial
11h : départ pour l'église catholique Sainte-Marie de Ouenzé
13h30 : départ pour le cimetière privé la Grâce
15h30 : fin de la cérémonie



Siméon Ntsayoulo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Likibi née Kitalikoli Anne, les enfants Likibi annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme d'inhumation de leur frère, époux et père Patrice Likibi, se présente comme suit :

Mardi 24 octobre :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
- 10h00 : recueillement au domicile, n°23 avenue de la Tsiémé à Mikalou-Brazzaville.
- 12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint Louis-Marie Grignon ;
- 13h00 : départ et inhumation au village Yié ;





LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
Immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-19h)



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 5e journée, 2e division, groupe B

Sans Hardy Bingoula, blessé, le FK Tirana bat le Turbina Cërrick (2-0) et conforte sa première place du groupe B avec 15 points.

Allemagne, 12e journée, 4e division, groupe Nord-Est

Sans Floydin Baloki, absent, le Germania Halberstadt prend un point sur le terrain du Berliner AK07 (1-1). Avec 15 points, le Germania est 9e. Allemagne, 15e journée, 4e division, groupe Sud-Ouest

Entré à la 67e, Ruddy Mpassi inscrit son premier but de la saison, aggravant le score pour le Röchling Völklingen, vainqueur des Stuttgart Kickers (4-1). Avec ce deuxième succès de la saison, le Röchling sort de la zone rouge. Allemagne, 14e journée, 4e division, groupe Ouest

Titulaire, Exaucé Andzouana a été remplacé à la 70e lors de la défaite du Westfalia Rhynern (1-2). Avec 6 petits points, le Westfalia est 17e et avant-dernier.

Allemagne, 13e journée, 4e division, groupe Nord

Sans Franky Sembolo, blessé, Rehden l'emporte 3-1 à Eutiner. Un succès qui fait du bien au SVR, qui reste toutefois en queue de peloton (14e sur 18).

Allemagne, 15e journée, 5e division, groupe Rheinland

Eintracht Trier de Godmer Mabouba, remplacé à la 36e, coule à domicile contre Pirmasens (0-3). Et recule à la

6e place avec 23 points. Le milieu de terrain défensif congolais souffre des adducteurs.

Allemagne, 10e journée, 5e division, groupe Nord-Est

Lichtenberg chute devant son public face à l'Optik Rathenow (0-2). Sans Kiminou Mayoungou.

Angleterre, 13e journée, 2e division

Sans Prince Oniangué, Wolverhampton bat Preston North End (3-2). Christopher Samba est resté sur le banc lors de la victoire d'Aston Villa sur Fulham (2-1).

Au classement, les Wolves sont leaders avec 29 points, tandis qu'Aston Villa est 5e avec 22 points.

Angleterre, 15e journée, 3e division

Sans Christoffer Mafoumbi, Blackpool s'incline face à Wigan (1-2).

Angleterre, 15e journée, 4e division

Swindon Town bat Wycombe (1-0). Amine Linganzi était titulaire et a joué tout le match. Swindon remonte à la 7e place avec 25 points.

Angleterre, 16e journée, 5e division

Première titularisation pour Offrande Zanzala, qui ne peut empêcher Chester de chuter à domicile face à Boreham Wood (1-2).

Belgique, 11e journée, 1re division

Francis N'Ganga était titulaire lors du match nul de Charleroi à Lokeren (1-1). Sa première titularisation de la saison.

Muet depuis son arrivée, Sylver Ganvoula est resté sur le banc lors de



Premier but de la saison pour Ruddy Mpassi (DR)

la défaite de Malines à Eupen (1-4). Belgique, 12e et dernière journée du tournoi d'ouverture, 2e division

Roulers et Maël Lépicier, remplacé à la 90e, concèdent le point du nul face à Westerlo (0-0).

Bulgarie, 13e journée, 1re division

Levski Sofia tient en échec le CSKA Sofia (2-2). Sans Kevin Koubemba, resté sur le banc. Le CSKA est 2e avec 28 points.

Chypre, 8e journée, 1re division

Sans Rahavi Kifoueti, Doxa corrige Alki Oroklini (5-0). Titulaire, Bernard Itoua a été remplacé à la 58e alors que les visiteurs menaient 2-0. Prévu comme titulaire, Kifoueti a appris, à la fin de l'entraînement, qu'un dirigeant de son club avait oublié de l'inscrire sur la feuille de match. Il a donc assisté au match depuis les

tribunes, avec frustration quant à cet amateurisme.

Belgique, 11e journée, 1re division

Zulte-Waregem et Marvin Baudry, titulaire, coulent à domicile face à Waasland-Beveren (2-5). Pas impliqué sur les 4 premiers buts adverses, puis remplacé à la 83e.

Chypre, 8e journée, 1re division

Juvhel Tsoumou, titulaire, a pesé sur la défense de l'Olympiakos Nicosie : à la 31e, son extérieur du droit est détourné en corner. A la 41e, sa tête n'accroche pas le cadre. A la 49e, il reprend un centre en retrait du talon, mais le cuir rase l'extérieur du poteau.

Alors que les locaux ouvrent le score à la 55e, sur coup-franc, c'est encore lui qui porte le danger sur les cages locales, avec une frappe de l'entrée de la surface contrée en corner (58e). A la 90e, il se couche parfaitement pour expédier au fond des filets une remise de la tête d'Emeghara (1-1).

Alors que l'Ermis pense prendre un point à l'extérieur, l'Olympiakos obtient un penalty à la 93e et l'emporte 2-1. Mais avec son activité et son 2e but de la saison (en 5 apparitions), c'est bel et bien Juvhel Tsoumou qui a brillé lors de cette rencontre.

Espagne, 10e journée, 3e division, groupe 3

Remplaçant, Yhoan Andzouana est entré à la 74e lors du succès de Peralada sur la Pena Deportivo (2-0). Le score était alors d'un à zéro.

Grèce, 8e journée, 1re division

Sans Clevid Dikamona, suspendu, Plataniias est battu à domicile par Larisa (0-1). Avec 6 points, le club crétois est 14e et premier non-relégable.

Italie, 9e journée, 1re division

Remplaçant, Senna Miangué est entré à la 76e ; alors que Cagliari était déjà mené de 3 buts sur le terrain de la Lazio de Rome. Avec 6 points, les Sardes sont 16e.

Turquie, 9e journée, 1re division

Statut quo entre le Sivasspor de Thievy Bifouma, remplacé à la 72e et le Bursaspor de Dzon Delarge, sorti à la 67e (0-0). Delarge a été le premier à se mettre en évidence avec une tête piquée au ras du poteau à la réception d'un corner (29e). En seconde période, il est servi dans la profondeur, en partant de la ligne médiane, mais gêné par le bon retour de Bjärnsmyr, il envoie le cuir dans le petit filet... extérieur. Quelques minutes plus tard, c'est Bifouma qui sollicite le une-deux avec Kilinç, qui lui remet un peu long et Tekin, le gardien de Bursaspor sort opportunément dans les pieds de l'ancien Rémois.

Rappelons que Delvin Ndinga purgeait le 2e de ses deux matchs de suspension. Bursaspor et Sivasspor sont respectivement 8e et 9e avec 13 points.

Turquie, 9e journée, 2e division

Christ Bakaki n'était pas dans le groupe de Manisaspor, vainqueur 1-0 à Giresunspor. Manisaspor est 12e avec 10 points.

Camille Delourme

NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

100% pratique

**Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique**

Choisissez vos jours

- lundi à vendredi
- samedi à dimanche

Choisissez votre formation

- en groupe
- ou personnalisé

Prix abordable

35 000 à 75 000 F/mois



Début des formations : 16 oct. 2017
Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F



06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo /

ENJEUX POLITIQUES

Arrivée mouvementée de Félix Tshisekedi à Lubumbashi

La visite au Haut-Katanga du leader du Rassemblement des forces politiques acquises au changement, le 23 octobre, avait tout l'air d'un coup de force pour ce dernier qui, contre vents et marées, tenait à défier le pouvoir en s'offrant un bain de foule. C'était sans compter avec la mairie et l'autorité policière qui avaient une autre lecture des faits.

Alors que Fatshi était attendu en début d'après-midi (soit vers 13 heures 30), les choses avaient déjà commencé à se gâter la veille. Des arrestations avaient été opérées la veille, au siège local de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) où se tenait une réunion des membres en guise de préparation de l'arrivée du président du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement. Selon des témoignages, des policiers armés jusqu'aux dents auraient fait irruption sur le lieu et procédé à l'arrestation des militants trouvés sur place après les avoir molestés sérieusement. Les membres



Des militants de l'UDPS sur la route de l'aéroport

arrêtés étaient plus d'une quarantaine, à en croire des sources proches du parti, et une vingtaine, d'après des sources policières.

La tendance a continué jusqu'au matin du 23 octobre, jour de l'arrivée de Félix Tshisekedi. Une journée pas comme les autres au regard de la mobilisation générale avec, à la clé, plusieurs dizaines de militants de l'UDPS et du Rassemblement prenant la direction de l'aéroport de la Luano. Dans les quartiers chauds de Lubumbashi réputés pour leur anti-kabilisme, banderoles,

rameaux, chants et slogans hostiles étaient au rendez-vous comme pour épicer une matinée qui s'annonçait événementielle. Entretemps, une foule immense commençait déjà à prendre place aux abords du Square Forrest où Félix Tshisekedi devrait, contre l'avis du maire, s'adresser aux Lushois. C'était sans compter avec le dispositif policier impressionnant qui annihilait naturellement toute action du genre. Ce dispositif mis en place n'a pas permis aux militants de l'UDPS de se mouvoir librement dans la

ville. Ordre avait été donné par la mairie de Lubumbashi de disperser tout attroupe-ment de plus de cinq personnes.

Avec abnégation et dévouement, la consigne a été rigoureusement appliquée par les éléments du général Paulin Kyungu, chef de la police du Haut-Katanga. Des policiers un peu trop zélés, à en croire des témoins sur place, ont traqué les militants et partisans de l'UDPS, interpellé et arrêté plusieurs sur le chemin de l'aéroport. La police a dû recourir, à certains endroits, aux gaz lacrymogènes

pour disperser les gens. « Ils ont jeté des pierres sur ma jeep (...). Ils insultaient le chef de l'État », a fait savoir le chef de la police.

La mairie de Lubumbashi entendait ainsi faire respecter sa décision de n'autoriser aucune manifestation à caractère public jusqu'à nouvel ordre. Pour le cas Félix, l'autorité urbaine s'est refusée de se dédire en réservant une fin de non recevoir à une requête de la direction de l'UDPS qui tenait à rencontrer le maire pour des dispositions utiles. « Ils ont refusé de nous rencontrer disant que leur décision était déjà prise », s'est plaint un cadre du parti. C'est sur ces entrefaites que le régulier de Kenya Airways, à bord duquel se trouvait Félix Tshisekedi, a finalement atterri à l'aéroport de Luano sous le coup de 14 heures. Après discussions sur l'itinéraire, « Fatshi » a été escorté par deux jeeps de la police sans avoir eu véritablement à communier avec sa base de Lubumbashi comme initialement prévu.

Alain Diasso

PRÉSIDENT DE L'UDPS

Le successeur d'Étienne Tshisekedi sera désigné à l'issue d'un congrès

Valentin Mubake, ancien conseiller du feu leader du parti, est sorti de son mutisme le 21 octobre à Kinshasa, pour s'exprimer sur la vie de sa formation politique, appelant à la convocation des assises pour la mise en place d'un nouveau directoire.

Le visage de l'ex-conseiller politique d'Étienne Tshisekedi dont le corps continue de moisir dans un funérarium en Belgique

sans espoir de rapatriement ne passe plus au siège de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), depuis qu'il a été reçu en audience par Josph Kabila, dans le cadre des consultations préalables à la nomination d'un Premier ministre issu de l'accord du 31 décembre 2016. Il vient de sortir de sa réserve en relevant certains détails touchant à la vie du parti jusque-là méconnus. Valentin Mubake a

choisi, à cet effet, sa résidence pour s'exprimer.

Devant des partisans et un parterre des journalistes présents, cet acteur politique qui continue à se réclamer de l'UDPS estime que l'heure est venue de résoudre l'équation que pose la problématique liée à la succession d'Étienne Tshisekedi. D'emblée, il a indiqué que juridiquement, on ne peut pas remplacer le vieil opposant décédé le 1^{er} février

2016, à Bruxelles, étant entendu que les statuts ne l'autorisent pas. « Tshisekedi l'a fait express pour que nous puissions nous unir », a-t-il expliqué. Il a ajouté qu'en cas de décès, c'est un directoire de trois personnes qui est censé prendre les rennes du parti pendant un mois pour organiser l'élection d'un nouveau président et ce, en vertu de l'article 26 des statuts. Ces trois personnes sont, entre autres, le président en exercice de la convention démocratique du parti, le secrétaire général et le président de la commission électorale permanente.

Il s'avère que deux de ces trois structures, en l'occurrence la commission électorale permanente et la Convention démocratique du parti ont été dissoutes.

Aussi appelle-t-il à la convocation d'un congrès pour élire le successeur d'Étienne Tshisekedi. Déniant à l'actuel secrétaire général, Jean-Marc Kabund, le droit de convoquer un congrès, Valentin Mubake s'est arrogé cette prérogative en annonçant la tenue dans quelques

jours d'un conclave. Celui-ci aura pour mission de mettre en place un directoire de quatre personnes chargées de diriger le parti de manière collégiale et de désigner le successeur éventuel d'Étienne Tshisekedi.

Quant à la présidence du Conseil des sages du Rassemblement de l'opposition, poste qu'occupait Étienne Tshisekedi concomitamment avec celui de président de l'UDPS, Valentin Mubake ne voit pas un cadre de cette plate-forme succéder au « Sphinx » de Limete. Pour lui, ce regroupement politique est mort avec Tshisekedi qui en incarnait l'âme. « Le Rassemblement est un regroupement de sorciers. Les Katumbistes ont pour mission d'affaiblir l'UDPS. Ils ne peuvent pas combattre leur propre régime », a-t-il fustigé tout en jetant un discrédit sur la personne de Pierre Lumbi, l'actuel président du Conseil des sages qui, selon lui, n'est pas digne de succéder à Étienne Tshisekedi à ce poste.

A.D.



Valentin Mubake lors de la matinée politique

GOUVERNEMENT TSHIBALA

Démission attendue de Pierre Kangudia

Le ministre d'Etat en charge du Budget a été retiré par sa formation politique, l'Union pour la nation congolaise (UNC), qui justifie cette décision par le retard accumulé par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour organiser les élections dans les délais.

Le parti que dirige Vital Kamhere avait accepté de participer au gouvernement issu de l'Accord de la Saint-Sylvestre pour contribuer à l'organisation des élections générales avant fin 2017. Suite au report de ces consultations par la Céni, l'UNC estime que sa présence dans l'équipe de Tshibala ne s'explique plus. C'est ainsi qu'à l'issue d'une réunion du bureau politique de l'UNC tenue le 23 octobre pour évaluer le niveau de l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre, le président national, Vital Kamerhe, a décidé de retirer le membre de son parti du gouvernement Tshibala. Pierre Kangudia Mbayi, qui aurait été consulté, est donc appelé à tirer toutes les conséquences de cette décision de la haute direction de son parti dont il fait partie.

Dans les motivations de cette décision de sa formation politique, Vital Kamerhe, qui a signé la déclaration officielle de l'UNC y afférente, a commencé par justifier la participation de son parti au gouvernement conduit par Bruno Tshibala. À l'en croire, en s'embarquant dans ce bateau, l'UNC voulait ainsi contribuer à l'organisation des élections selon l'Accord de la Saint-Sylvestre. Mais, face au retard accumulé par rapport à cet objectif, l'UNC pense qu'il était judicieux de quitter cette barque, avant qu'elle ne chavire.

Pour cette formation politique, en effet, étant donné qu'à ce jour la Céni n'a pas encore publié le ca-



Le ministre du Budget, Pierre Kangudia

lendrier électoral conformément à cet accord, ce retard relevé et la certitude de la non-organisation des élections à la date échue, donc au 31 décembre 2017, l'amène à se désolidariser de Bruno Tshibala et de toute son équipe.

La décision difficile de Pierre Kangudia

Vital Kamerhe indique que cette décision avait été prise après concertation avec Pierre Kangudia, le ministre chargé du Budget du gouvernement Tshibala. Mais beaucoup pensent que le gros reste encore à faire pour ce ministre, qui a siégé pendant près de cinq mois au gouvernement. Il lui appartient, en effet, de prendre son courage et de démissionner du gouvernement, selon la procédure. Car la décision de son parti ne peut avoir d'effet que si lui-même signifie son départ volontaire de l'équipe.

Nombreux sont ceux qui craignent déjà le dédoublement de l'UNC, comme le pays l'a vécu avec d'autres formations politiques. On a vu, en effet, d'autres membres des équipes gouvernementales quitter leurs partis et en créer des ailes dissidentes, juste pour se maintenir au gouvernement. Malheureusement pour eux, loin de devenir forts, ils se sont affaiblis jusqu'à perdre le peu d'aura qu'ils avaient à leur nomination ou pendant qu'ils étaient encore membres de leurs « *partis d'origine* ». À ce jour, si Pierre Kangudia est devant un dilemme, l'UNC, elle, est à la croisée des chemins car de la décision de son ministre dépend également son entrée ou non dans la liste de partis scindés ou dédoublés. Deux mois avant la date butoir, l'équipe Tshibala, elle, est amputée d'un des membres qui lui donnaient une certaine contenance. Le danger donc guette.

Lucien Dianzenza

IMPORTATIONS ALIMENTAIRES

L'Afrique atteindra 110 milliards \$ d'ici à 2030 sans une alternative crédible

Un cauchemar pour la Banque africaine de développement (BAD) qui ne jure plus que sur la nécessité d'instaurer finalement un impôt assez spécial devant s'appliquer sur les terres agricoles africaines non exploitées. L'idée générale est d'arriver ainsi à déverrouiller le potentiel agricole.

Une telle initiative devrait contribuer à relancer un débat sur les vastes étendues arables en état d'abandon dans un pays comme la République Démocratique du Congo (RDC). En effet, toutes les démarches pour leur mise en valeur se sont heurtées jusqu'à au refus catégorique de leurs propriétaires. Finalement, le prix des produits alimentaires pour couvrir les besoins mensuels dépasse largement les revenus de la famille.

La BAD vient donc de tirer la sonnette d'alarme sur l'urgence d'une « *action rapide et efficace* » pour enrayer une tendance grandissante aux importations alimentaires dans la région. Ce phénomène n'est donc pas que congolais, a affirmé un expert interrogé par notre rédaction. Lors de sa dernière sortie médiatique sur le sol américain sur le thème « *Parier sur l'Afrique pour nourrir l'Afrique* », le président de cette institution panafricaine, Akinwumi Adesina, s'est ouvertement offusqué de cette situation peu reluisante pour l'Afrique. Selon lui, les importations alimentaires africaines devraient franchir la barre des 110 milliards de dollars américains USD au cours des 13 prochaines années. Il s'agit, a-t-il martelé, d'une situation paradoxale au regard de la vocation agricole de l'Afrique. Sur le terrain, cela donne au final des chiffres effrayants : 35 milliards de dollars américains US par an en importation de produits alimentaires dans un continent où se trouvent 65 % des terres arables de la planète, s'est-il indigné. Il se pose donc un problème sérieux à ce niveau.

Par ailleurs, dans sa réflexion, Akinwumi Adesina a estimé que l'agriculture africaine va déterminer l'avenir de l'alimentation dans le monde. D'où l'urgence de recourir à des méthodes fortes pour casser la léthargie actuelle. Il s'est dit convaincu que l'impôt sur les terres agricoles non exploitées ou sous-exploitées pourra inciter davantage les pays de la région à commercialiser plus rapidement leurs produits agricoles. A plus long terme, il faut espérer un véritable déverrouillage du potentiel agricole africain.

La RDC, un des pays au rouge

Selon les chiffres officiels, la facture des importations alimentaires est très salée. En effet, le pays importe pour 1,5 milliard de dollars USD de produits alimentaires chaque année. Cela occasionne, bien entendu, d'importantes sorties de devises étrangères dans une économie extravertie et fragilisée à cause de la chute des recettes minières. L'intensification de la production agricole vivrière apparaît comme une piste intéressante pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en denrées de base à court terme. Pour le pays, le défi des défis sera d'assurer la diversification de la production agricole. Afin d'arriver à relever un pareil défi, l'électrification se positionne déjà comme une des nombreuses questions vitales. Pour s'en convaincre, 55 à 65 % des produits post-récoltes sont détruits en RDC par manque de techniques de conservation améliorées et non par surplus de production. En dehors de l'électricité, il y a le transport qui représente jusqu'à 60 % du prix de vente final d'un produit agricole.

Recentrer le débat

Lors des dernières assemblées annuelles de la BAD en mai 2017, les 3 000 participants à ces assises, dont les délégués de la RDC, ont examiné plusieurs options stratégiques possibles pour la transformation de l'agriculture. Sur ce point, l'expérience indienne continue à inspirer le pays et, à plus grande échelle, l'Afrique. L'Inde a réussi sa « *révolution agricole* » qui lui permet de donner de la nourriture de qualité à chaque citoyen. Cette importante réforme a concerné la prise du sol, les espaces arables et la transformation des produits agricoles, permettant ainsi de réaliser l'autosuffisance alimentaire et surtout d'exporter. Cependant, ont estimé les participants aux assemblées annuelles de la BAD, rien n'aurait pu marcher sans la sécurité énergétique et l'électrification ainsi qu'une bonne éducation, un accès aux soins de santé et le développement des talents. Dans une échéance très proche, d'ici à 2025 plus exactement, l'Afrique et la RDC en particulier pourront devenir des exportatrices nets des produits agricoles.

Laurent Essolomwa

IMPRIMERIE*DU

BASSIN DU CONGO

LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317
 imp.bc@adiac-congo.com
 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
 Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

FOOT-C2 AFRICAINE

Mazembe retrouve Supersport en finale

Le club de Lubumbashi est favori pour conserver le trophée de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) remporté en 2016.

En finale de la compétition, les Corbeaux s'opposeront aux Sud-Africains de Supersport United, tombeurs des Tunisiens de Club Africain en demi-finale. Les joueurs de l'entraîneur Pamphile Mihayo Kazembe ont, pour leur part, tenu en échec, le 21 octobre, à Rabat, les Marocains de Fath Union Sport (FUS) par la marque de zéro but partout. Au match aller à Lubumbashi, Mazembe avait fait l'essentiel en s'imposant par un but à zéro.

Mihayo et Regragui après la qualification de Mazembe

À la conférence de presse d'après ce match retour, Pamphile Mihayo a déclaré : « C'est un très gros match devant un FUS qui a tout tenté. On obtient une victoire tactique et mentale. Courage aux joueurs marocains qui nous ont montré une très belle résistance. Il y a une seule équipe qui devait passer et le match a tenu toutes ses promesses. Quelle que soit l'image du match, seule la qualification était importante. Elle est méritée parce qu'elle s'était dessinée depuis le match aller, avec une victoire étonnante au bout d'une rencontre où nous manquons une dizaine d'occasions. Félicitations à mes joueurs, ils ont confirmé la belle prestation de Lubumbashi en arrachant un nul à Rabat. ». Et de continuer : « Il fallait contenir l'adversaire, ne pas lui permettre de marquer à l'entame du match. On a géré la situation, ensuite on a lancé des fulgurantes contre-attaques. Tout a été parfaitement réussi dans la construction. Mais le gardien marocain s'est de nouveau illustré en stoppant deux ou trois occasions nettes. En fin de match, le FUS a lancé un géant attaquant pour s'imposer sur le deuxième ballon à partir de passes longues. Mes joueurs le savaient, on avait anticipé ce jeu en nous préparant à stopper tous les ballons en profondeur, en anticipant dans la



Mazembe et Supersport se retrouvent en finale après les oppositions en poule (photo tpmazembe.com)

couverture après les déviations du grand qui est monté... ».

L'entraîneur Regragui de FUS a, quant à lui, reconnu la supériorité de Mazembe : « Félicitations au TPM, bravo ! Le FUS est tombé sur une très bonne équipe, bien organisée avec de bons joueurs qui vont très vite devant. L'équipe congolaise mérite sa qualification. Le TPM n'a pas été inquiété plus que ça, on ne s'est pas créé beaucoup d'occasions car il était bien en place et solide. Au dernier quart d'heure de jeu, avec ses contre-attaques, il aurait même pu nous tuer. Je n'ai pas de regrets parce que l'on est tombé sur le plus fort. » Parlant de la prestation de ses joueurs, le technicien marocain a indiqué : « En tant qu'entraîneur, j'ai demandé à mes joueurs d'accepter pour apprendre le très haut niveau. En tombant face à des internationaux très appliqués tactiquement, nos tactiques ont échoué. En essayant de les piéger sur les deuxièmes ballons, ça n'a pas marché, le TPM est

resté solide et très intelligent. C'est dommage qu'on n'ait pas pu marquer un but qui aurait pu relancer le match. A 0-0 à la fin du premier quart d'heure, la pression s'est éteinte, malgré le maximum qu'on a donné, rien n'a marché. On est tombé sur plus fort que nous au match aller comme chez nous à Rabat. Le TPM nous a montré nos limites, athlétiquement on n'a pas été à la hauteur de cette équipe. Contre un des meilleurs clubs du continent, nous acceptons la défaite. La C2 n'était pas une priorité. Face au TPM, ce n'était qu'un match joker après une qualification en quart de finale face au CS Sfaxien... ».

Favori face à Supersport en finale

La délégation de Mazembe devrait regagner Lubumbashi. Mais le club a changé son programme et restera deux semaines en terre marocaine pour préparer la finale de cette C2 africaine, face à une

équipe de Supersport United qu'il avait affronté en huitième de finale en match de poules. L'on se souvient de deux buts partout au stade Kamalondo, alors que Mazembe menait par deux buts à zéro avant de se faire rejoindre au tableau d'affichage par une équipe de Supersport entraînée par l'ancien international sud-africain, Éric Tinkler. Au match retour à Pretoria, les deux équipes s'étaient renvoyées dos à dos par zéro but partout. La finale de la C2 est certes inédite entre les deux équipes, mais des retrouvailles entre Mazembe et Supersport Utd.

Les deux équipes démontrent quelque part une certaine domination du football congolais et sud-africain dans la partie subsaharienne, alors que la finale de la Ligue des champions sera totalement maghrébine avec Al Ahly d'Égypte contre Wydad Athlétique club de Casablanca. L'on rappelle que Supersport a éliminé de son passage le Club

Africain de Tunis. Contraint à un résultat d'égalité d'un but partout à domicile en Afrique du Sud, Supersport s'est galvanisé au match retour, soumettant le Club Africain de l'entraîneur italien Marco Simone à domicile au stade Radès de Tunis par trois buts à un, avec les buts de Bradley Allan Grobler (un doublé à la 16^e et 64^e) et Jeremy Brockie (52^e), contre le but tunisien de Khalifa (56^e).

Les Corbeaux de Lubumbashi se présentent forcément en favoris afin de conserver le trophée remporté en 2016, eux qui avaient perdu en finale de cette compétition en 2013. En cas de victoire, ce sera la huitième étoile de Corbeaux au niveau continental. En effet, Mazembe a remporté cinq trophées en C1 africaine (1967, 1968, 2009, 2010 et 2015) et deux en C2 (1980, 2016). La finale aller est prévue pour le week-end du 17 au 19 novembre à Lubumbashi et le retour le week-end du 24 au 26 novembre 2017 à Pretoria.

Martin Engimo

21^e CAN VOLLEY-BALL

Quatorze Léopards quittent Kinshasa pour le Caire

Les représentants de la République Démocratique du Congo (RDC) à la compétition sont partis du pays, le 21 octobre, pour Le Caire en Égypte.

La Coupe africaine des nations (CAN) de volley-ball a démarré le 22 octobre et prendra fin le 29. La sélection congolaise s'est préparée sur place à Kinshasa. Le sélectionneur, Thomas Mukuidi, a retenu quatorze athlètes pour cette compétition de la balle haute au pays des Pharaons. Il s'agit des passeurs Patrick Misano et Pablo Alubati ; des centraux Magloire Mayaula, Raphaël Kamango et Gaston Bashiya ; et des pointus Salva Mbuyi et Fernand Phezo. Les attaquants convoqués sont Yannick Shesha, Théophile Mabila, Darby Misiyo, Didier Kitoko et

Joël Ngeteke. Enfin les libéros retenus sont Tshikedi Kadima et Amisi Buane.

La compétition a débuté avec la victoire de l'Égypte sur le Niger par trois sets à zéro. Le Ghana s'est également imposé face au Kenya par le même résultat de trois sets à zéro. Le Rwanda a disposé du Tchad par trois sets à zéro, l'Algérie a eu raison du Botswana par la même marque. Quant à la Tunisie, elle a bataillé fort pour venir à bout de la Libye par trois sets à deux.

Notons que seize pays prennent part à cette compétition dans la capitale égyptienne. C'est la première fois que cette compétition réunit autant de pays, un nombre record. Les participants sont le Maroc, le Cap-Vert, le Ghana, le Niger, la RDC, le Congo, le Kenya, le Rwanda

et le Botswana qui ont obtenu leur qualification via les tournois zonaux. La Zambie, la Libye et le Tchad ont bénéficié du système wild cards ; la Tunisie, le Cameroun et l'Algérie confirment leur ticket grâce à leur place au classement de la Fédération internationale de volley-ball, tandis que l'Égypte est le pays hôte.

Les équipes sont réparties en quatre groupes de quatre pour la phase préliminaire, les deux premières de chaque poule seront qualifiées pour les quarts de finale. Les trois meilleures équipes du tournoi obtiendront de fait leur qualification pour le prochain Championnat du monde masculin de volley-ball prévu du 10 au 30 septembre 2018 en Italie et en Bulgarie.

M.E.

ÉDUCATION

Les difficultés scolaires débattues dans la ville côtière

Une conférence-débat a été organisée, le 21 octobre, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard sur le thème « Difficultés scolaires : problématiques et approches de solutions ».

L'initiative est de l'association Pointe-Noire dynamique culturelle. Animée par Joseph Nzaou, inspecteur de l'enseignement, Jean-Blaise Ndembé, directeur de l'école privée Tchicaya-U'tamsi, et Patrick Aimé Samba, bibliothécaire au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati Loutard, la conférence a eu pour objectif de renforcer la compréhension de la communauté éducative sur la problématique inhérente aux difficultés d'apprentissage, cerner les contours de cette problématique et envisager, le cas échéant, les approches de solutions dans un esprit d'échange et de partage.

De nombreux facteurs ont été épinglés par les orateurs

dans les difficultés d'apprentissage des enfants, les empêchant de parler, lire, raisonner, écrire, comprendre les mathématiques. Ces difficultés affectent leur scolarité et influent sur leur attention, la mémoire, la perception, le raisonnement, la communication, etc. S'inspirant des exemples vécus et rencontrés, les conférenciers ont dit que ces difficultés sont la conséquence de nombreux blocages constatés chez l'enfant mais aussi des dysfonctionnements ou troubles de plusieurs ordres entraînant inéluctablement le décrochage scolaire. Ainsi, après l'énumération des différentes causes et conséquences, les orateurs ont esquissé des approches de solutions. « Dans la majorité des cas, les approches de solutions doivent être traitées avec des attentions spéciales et des adaptations individualisées et significatives. Il faut détecter ces difficultés d'apprentissage le plus



vite possible et réaliser une évaluation chez un professionnel spécialisé dans le domaine. Ce dernier pourra évaluer et traiter les problèmes d'apprentissage de l'enfant grâce à une intervention psychopédagogique. Il faut commencer par accepter ces difficultés, écou-

ter les émotions et les sensations propres de l'enfant à l'apprentissage », a déclaré Joseph Nzaou. Et d'ajouter : « Les difficultés seront traitées aussi bien dans le milieu familial que scolaire ». Après échange et débat, une constance s'est dégagée sur la nécessité de la conjugaison des efforts du couple société-école dans les approches de solutions sur cette problématique. Au regard de l'engouement suscité par ces échanges, d'autres débats similaires ont été envisagés afin de garantir l'avenir radieux des enfants.

Hervé Brice Mampouya

SAISON DES PLUIES

Éclabousser quelqu'un, un fait courant et punissable

Après une intempérie, il est maintenant courant de voir des piétons être éclaboussés par les véhicules, en particulier ceux du transport en commun. Bon nombre de Ponténégrins interrogés sur ce fait ont estimé que cela peut être évité.

La saison des pluies arrive toujours avec sa cohorte d'événements heureux et malheureux. Parmi les faits désolants qui l'accompagnent figure l'éclaboussement. Celui-ci est occasionné par la présence des mares d'eau qui envahissent les rues et les chaussées. « Les chauffeurs sont tellement pressés qu'ils ne prennent même pas la peine de ralentir lorsqu'ils constatent la présence des gens à côté des mares d'eau », a dit Édgard.

L'éclaboussement, fait apparemment banal, porte pourtant préjudice à ceux qui en sont victimes. Beaucoup de personnes se sont retrouvées salies de la tête aux pieds pour avoir été éclaboussées en cours de route par un véhicule. Très souvent, après avoir commis l'acte, les chauffeurs prennent la clé des champs, oubliant qu'ils peuvent être poursuivis si la victime porte plainte. « Je me suis déjà fait éclabousser à deux



Une marre d'eau sur l'avenue Jacques Opangault vers le rond-point X-oil à Faubourg/ crédit photo Adiac

fois. Nous allions à l'école mes collègues et moi. Un taxi, qui passait à quelques mètres de nous, nous a éclaboussés. Le chauffeur n'a même pas daigné s'arrêter. Nos tenues étaient toutes sales et mouillées », a témoigné un élève.

Ce phénomène est beaucoup observé sur les grandes artères dépourvues de caniveaux et comportant des nids de poule, des cassures et autres où stagnent les eaux.

Il y a aussi celles dépourvues de trottoirs, ce qui fait que les piétons et les voitures se disputent le passage. Le rapprochement des deux parties est encore plus compliqué quand il y a la présence des mares d'eau. Et là où il y a lesdits trottoirs, ils sont souvent occupés par les commerces et activités de toutes sortes.

Pour certains Ponténégrins, l'éclaboussement peut être évité si on remédiait à ces manquements. Pour eux, la

mairie centrale devrait plus s'impliquer dans l'entretien des caniveaux, des voies et des routes, dans la régulation et le suivi de l'occupation du domaine public qui se fait souvent de manière désordonnée, les occupants dépassant même les limites requises. Sur cet aspect, les citoyens comptent sur l'opération de déguerpissement des occupants anarchiques du domaine public pour mettre de l'ordre. Celle-ci a été prévue et annoncée par le député maire de la ville, lors de la clôture de la première session dite administrative du conseil départemental et municipal tenue du 27 septembre au 4 octobre.

Cependant, pour Anto, jeune femme habitant le quartier Siafoumou (arrondissement 5, Mongo Mpoukou), en dépit de tout cela, la première solution demeure le changement de comportement et de mentalités des usagers de la route. « Un chauffeur responsable sait qu'il doit rétrograder les vitesses quand il constate la présence des gens à côté des mares d'eau qui sont sur sa trajectoire. Sauf que nos chauffeurs, surtout ceux de transport en commun, pensent qu'ils ont tous les droits. Ils ne

respectent pas les piétons », a-t-elle signifié.

S'inscrivant dans cette optique, Alain, chauffeur de taxi, a aussi estimé que cela dépendait « de l'éducation de chacun ». De même qu'un vieux citoyen ayant requis l'anonymat a, pour sa part, évoqué l'agrandissement du parc automobile. « Avant les gens se faisaient aussi éclabousser. Mais, de nos jours, cela a pris vraiment de l'ampleur. Il y a maintenant beaucoup de voitures dans les rues et les gens ont acquis de nouvelles mentalités et de mauvaises habitudes, surtout les jeunes. On ne sait même pas où et comment certains obtiennent leur permis. Ils ne respectent pas le code de la route et les panneaux de signalisation », s'est-il plaint. Tous conviennent que les routes ne sont pas faites que pour les véhicules. Les piétons ont aussi des droits qui doivent être respectés. Par ailleurs, comme l'a précisé Georges Nguila, les usagers de la route doivent savoir qu'éclabousser quelqu'un est un fait punissable tel que cela est indiqué dans l'article 1382 du code civil.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

32 Diabes rouges présélectionnés contre l'Ouganda

Sébastien Migné, le sélectionneur du onze national, a publié la liste des joueurs présélectionnés qui tenteront, le 6 novembre à Brazzaville lors de la 6e et dernière journée des éliminatoires de la compétition, de mettre un terme à une série de matchs sans victoires à domicile.

La rencontre Congo-Ouganda ne compte que pour le beurre après la qualification de l'Égypte. Les ambitions des deux pays sont désormais ailleurs : préparer les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019. Mais la pression est énorme chez les Diabes rouges qui n'ont plus gagné un match officiel, depuis leur victoire contre la Guinée-Bissau, le 4 septembre 2016, dans un autre match sans enjeu.

Il faudra avant tout mettre un terme à cette série qui dure depuis plus d'une année en vue d'aborder la deuxième journée des éliminatoires de la CAN contre le Zimbabwe au mois de mars avec beaucoup plus de confiance. « C'est au travers de ces matchs que je dois encore avoir des réponses sur la qualité de mon effectif tout en me projetant sur la rencontre contre le Zimbabwe », répétait Sébastien Migné à chaque conférence de presse.

Dans la recherche de sa première

victoire sur le banc du onze national, le sélectionneur des Diabes rouges a conservé l'ossature née des dernières rencontres contre le Ghana et l'Égypte. Il y a ajouté quelques revenants comme Jordan Massengo, privé de sélection en raison de blessure. Kevin Koumbemba lui aussi fait son retour dans cette liste élargie. Chez les locaux, Matheus Botamba, Junior Loussoukou et Moïse Nkounkou sont parmi les 32.

Les présélectionnés

Gardiens : Barel Mouko (La Mancha); Christoffer Mafoumbi (Blackpool Fc/ Angleterre); Perrauld Ndinga (Patronage Sainte-Anne), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo).

Défenseurs : Romaric Etou (Beitar Tel Aviv /Israël); Beranger Itoua (Cara); Fernand Mayembo (Grenoble/France); Tobias Badila (Nancy/France); Baudry Marvin (Zulte Waregem/Belgique); Arnold Bouka Moutou (Dijon/



Les Diabes rouges n'ont plus gagné depuis le 4 septembre 2016/Adiac

France); Baron Kibamba (Cara); Vladis Emmerson Illoy-Ayyet (Olimpik Donetsk/Ukraine); Davy Dimitri Bissiki Magnokélé (AC Léopards de Dolisie), Rozan Varel (AC Léopards de Dolisie).

Milieux du terrain : Prince Oniangué (Wolverhampton/Angleterre); Delvin Ndinga (Sivassport/Turquie); Durel Avounou (Caen/

France); Jordan Massengo (Union Saint Gilloise/Belgique); Césair Gandzé (AC Léopards de Dolisie); Dylan Bahamboula (Dijon/France); Delarge Dzon (Bursaspor/ Turquie); Yves Simon Pambou (DAC-Dunajska Streda/Slovaquie); Merveil Ndockyt (CF Getafe/Espagne); Matheus Botamba (Tongo Fc), Moïse Nkoun-

kou; Junior Loussoukou (Cara)

Attaquants : Thievy Bifouma (Sivassport/Turquie); Dylan Saint-Louis (Paris FC/France); Dore Ferebory (Clermont/France); Rahavi Kifoueti (Doxa Katokopias /Chypre); Juvhel Tsoumou (Ermis Arradipou/Chypre); Kevin Koumbemba (Cska Sofia/ Bulgarie).

James Golden Eloué

FOOTBALL FÉMININ

Le FCF La source champion du Congo



L'équipe du FCF La Source, championne du Congo 2017/Adiac

La compétition s'est achevée, le 22 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville par la victoire de l'AC Léopards (2-1) sur l'AC Colombe. Ironie du sort, aucune des deux formations n'a soulevé le trophée.

Les joueuses du Football club association (FCF) la Source succèdent à celles de l'AC Léopards, vainqueurs de l'édition 2016. Elles doivent leur titre grâce à la disqualification du Club Espérance de Brazzaville (CESB) qui a, durant tout le tournoi, concédé trois forfaits d'affilée. Après avoir pris deux défaites sur le terrain, respectivement (0-9) face à l'AC Colombe et (0-1) contre Rayons du Soleil, cette équipe a perdu sur tapis vert ces rencontres face au Royal RF, l'AC Léopards et La Source, faussant ainsi les résultats de la compétition. Toutes les équipes qui ont pris les points face à elle n'ont pas vu leur victoire être comptabilisée. Au terme de la compétition, le FCF La Source, l'AC Léopards et l'AC Colombe se retrouvaient à égalité avec 9 points chacune. Dans ce genre de cas, il était difficile d'appliquer la règle de la confrontation directe, puisque le FCF La Source avait battu, lors de

la 2e journée, l'AC Léopards (2-1) avant de perdre sa rencontre de la troisième journée sur ce score identique face à l'AC Colombe. En clôture de la compétition, l'AC Léopards a battu l'Ac Colombe (2-1). Frangelle Kokolo avait ouvert, à la 18e minute, le score pour la Colombe qui était jusqu'alors la seule équipe invaincue. Diakessé rétablissait l'équilibre à la 37e minute avant que Malaki ne transforme le penalty à la 50e minute. Mais à l'heure de la récompense, un petit détail a fait la joie du FCF La Source : sa meilleure attaque avec 9 buts marqués contre 4 encaissés. L'AC Léopards et l'AC Colombe ont inscrit chacune 8 buts contre 3 encaissés. Les vainqueurs de la Coupe du Congo doivent regretter leur brillante victoire face au CESB (9-0) annulée par les forfaits concédés par cette équipe.

J.G.E.

ARTS MARTIAUX

Kodo-Gakusha remporte le tournoi amical de kurash

Les compétiteurs du club ont occupé la première marche du podium au classement général d'une compétition de la discipline, récemment disputée à Brazzaville.

Loïc Fongué du club Kodo-Gakusha a été sacré meilleur athlète du tournoi auquel les athlètes de la République Démocratique du Congo (RDC) ont également pris part. Il a bénéficié d'un kimono en guise d'encouragement, outre sa médaille d'or dans la catégorie des seniors hommes. Son co-équipier Merci Dilou Pélé a décroché de l'or dans la catégorie des 73kg, tandis que Judy Kouakoua et Paniche Itali du club Momekano se sont respectivement imposés chez les 66kg et 81kg. Par ailleurs, Steven Tsiba Ondon de Cat club a été sacré premier dans la catégorie 100kg et l'athlète de la RDC, Kossi Samuzu, a occupé la première marche du podium dans la catégorie +100kg. Chez les seniors dames, c'est Sarah Bopinbanda qui a décroché de l'or. Freddy Bobouta a décroché de l'or chez les juniors. Essebot Opimbat du club Mom s'est imposé dans la catégorie des 66kg. Ange Mouhounou (club SJP) a fait autant chez les 73kg tout comme Ray Gaimpio de la même équipe a imposé sa force dans la catégorie 90kg.

Chez les cadets, Enock Mbounga (Club 55) 50kg, Jonathan Miyamba (Club 55) 55kg, Rustin Ekana (SJP) 60kg, Hugor Lebongui (SJP) 66kg, Loïc Oba ont remporté les médailles d'or dans leurs catégories respectives. Dans la catégorie des benjamins, Christ Bissala (30kg), Isaac Angat (34kg), Martin Otale (46kg), Junior Tsété (50kg) se sont distingués en terminant premiers. En outre, Gédéon Ndzinga (38kg), Mboko Akiana (42kg), Emmanuel Endzangahi (46kg) se sont

imposés chez les minimes.

Pour le président de la ligue départementale de Brazzaville de Kurash, Brice Bopembe, les Brazzavillois ont réalisé des progrès au plan technique. Il sera donc question de leur donner plus d'oc-



Les athlètes sur le tatami (Adiac)

casions de se mettre en jambes pour se maintenir et aller de l'avant. Il a, par ailleurs, rappelé que chaque samedi, tous les athlètes de la capitale se retrouvent au club Momekano pour des séances d'entraînement collectives.

Aussi a-t-il saisi cette occasion pour inviter des bonnes volontés à ne pas hésiter afin de les accompagner en leur apportant tout leur soutien.

Rominique Makaya